



Salies MAG

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SALIES-DE-BÉARN

n°1 - Avril 2021

LA JEUNESSE SALISIENNE
S'ENGAGE

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

LA SÉCURITÉ,
PREMIÈRE DES LIBERTÉS

bien Être,
bien Vivre,
bien Agir !

www.salies-de-bearn.fr



SOMMAIRE

■ Édito du Maire	3
■ Le Conseil municipal	4-5
■ Les Actions 2020 Juillet-décembre 2020 : les principales actions	6-9
■ Équipements Rénovation de l'école publique Un parvis pour le Pavillon Saleys Place du Temple : circulation et sécurité Des travaux nombreux et variés	10-13 10 11 12 13
■ Culture – Animations Planning des manifestations 2021	14-15
■ Éducation – Jeunesse Citoyenneté : la jeunesse salisienne s'engage Les agents municipaux à l'école Occitan dès la maternelle	16-17 16 17 17
■ Cadre de vie Plus belle la ville La redevance incitative, c'est pour bientôt	18-21 18 19-21
■ Sécurité La sécurité, première des libertés	22
■ Vie municipale Cérémonies Listes électorales	23
■ Tribunes politiques	24-25
■ État civil	26
■ À savoir	27

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Thierry CABANNE

RÉDACTRICE EN CHEF
Carine SARRIQUET

COMITÉ DE RÉDACTION
Christine BOIRET, Marie CAILLOL,
Françoise COURBIN, Arnaud DUPOUEY,
Paule GHYS, Marie-Pierre HIRIART,
Alain LALART, François MINART,
Grégory NEXON, Isabelle POEYDOMENGE,
Philippe PREVOT, Evelyne RECAPET,
Carine SARRIQUET

CONCEPTION GRAPHIQUE
Service Communication
Mairie Salies-de-Béarn

IMPRESSION
Imprimerie BASSE NAVARRE
64120 Saint-Palais

PHOTOS
Mairie de Salies-de-Béarn,
Arnaud DUPOUEY, JPEG Studio,
Françoise COURBIN, BOCA Architecture

CONTACT
Mairie 05 59 38 00 40
communication@salies-de-bearn.fr





Chères Salisiennes, chers Salisiens,

C'est avec grand plaisir que je vous propose ce nouveau rendez-vous semestriel. *Salies Mag* a pour objet de vous informer sur les actions de la Municipalité, les dossiers en cours ou à venir et ce, dans tous les domaines de compétence de la commune.

En juillet dernier, la nouvelle équipe municipale s'est mise en place dans le contexte sanitaire compliqué que vous connaissez tous, et s'est immédiatement attelée à la tâche avec l'objectif, d'une part, de poursuivre et de finaliser les travaux engagés suite aux inondations 2018 dans les délais impartis et de lancer les projets pour le développement et l'avenir de notre territoire, d'autre part. Et les autorités nationales ne s'y sont pas trompées lorsqu'elles ont retenu Salies-de-Béarn parmi les 20 communes du département lauréates du dispositif « Petites villes de demain », qui accompagnera nos programmes d'amélioration du cadre de vie, de renforcement de services et activités ou encore de valorisation de notre patrimoine, unique et précieux.

Aux côtés des acteurs publics, associations, particuliers et entreprises s'investissent et restent mobilisés pour le bien de notre ville, malgré les restrictions fortes qui nous sont imposées. Je les en remercie vivement !

Dans ce premier numéro de *Salies Mag*, une revue des chantiers conduits en 2021, qui verront en particulier la transformation complète de la Place du Temple, vous est proposée. Découvrez l'équipe du Conseil municipal des Jeunes, la nouvelle instance qui donne la parole aux enfants et leur permet de participer à la vie citoyenne de la commune. À lire aussi, le point sur la redevance incitative, qui sera effective à partir de 2022.

En complément du bulletin municipal, nous veillons à vous tenir informés régulièrement de toute l'actualité locale à travers notre site internet salies-de-bearn.fr, les réseaux sociaux associés mais également la lettre d'information numérique mensuelle *Salies Infos* (inscription sur le site de la commune ou en Mairie).

En attendant de pouvoir nous retrouver très bientôt dans la chaleureuse ambiance locale, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture ! *Bona lectura a tots !*

Votre Maire,
Thierry Cabanne.



LE CONSEIL MUNICIPAL

LE Conseil municipal est élu pour un mandat de six ans (2020-2026).

Réunis autour du Maire, **12 femmes et 14 hommes** ont pour mission de représenter les habitants de la commune et de servir l'intérêt général. Découvrez la composition de l'organe délibérant.



Thierry CABANNE
Maire
maire@salies-de-bearn.fr



Carine SARRIQUET
1^{ère} adjointe
Tourisme, communication, thermalisme
tourismecomunication@salies-de-bearn.fr



Bernard MORLAAS-COURTIES
2^{ème} adjoint
Commerce, Artisanat, agriculture
commerce@salies-de-bearn.fr



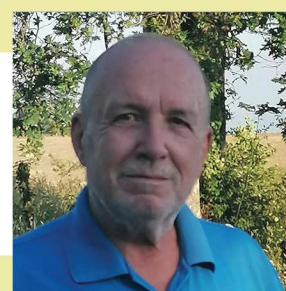
Isabelle ANTIER
3^{ème} adjointe
Social, santé
santesocial@salies-de-bearn.fr



Arnaud DUPOUEY
4^{ème} adjoint
Travaux, voirie, urbanisme
travauxvoirie@salies-de-bearn.fr



Isabelle POEYDOMENGE
5^{ème} adjointe
Développement durable, accessibilité
devaccessibilite@salies-de-bearn.fr



François MINART
6^{ème} adjoint
Sécurité, cérémonies officielles
securite@salies-de-bearn.fr



Françoise COURBIN
7^{ème} adjointe
Culture, animations
culture@salies-de-bearn.fr



Philippe PREVOT
8^{ème} adjoint
Education, affaires scolaires, sport
education@salies-de-bearn.fr



Christina ANGLO
Conseillère municipale



Benoît DE PREMORÉL
Conseiller municipal



Ghislaine BERNARD
Conseillère municipale



Alain LALART
Conseiller municipal



Nelly CHAMBOISSIER
Conseillère municipale



Evelyne RECAPET
Conseillère municipale



Manuella CZAPKA
Conseillère municipale



Nora DUTILH
Conseillère municipale



Jean-Yves POUYES
Conseiller municipal



Jean-Michel OMNES
Conseiller municipal



Nicolas ARANGOÏS
Conseiller municipal



Marie-Ange MINVIELLE
Conseillère municipale



Eric SALLIER
Conseiller municipal



Valérie DUPLAT-JACOB
Conseillère municipale



Jérôme CARRAU
Conseiller municipal



Laurent SAINTE-CLUQUE
Conseiller municipal



Frédéric DOMERCQ
Conseiller municipal



Nicolas BÉNÉGUI
Conseiller municipal

Juillet-décembre 2020 : Les principales actions

Alors qu'elle a pris ses fonctions le 3 juillet dernier, outre la gestion courante, la nouvelle Municipalité a conduit un grand nombre de projets au cours des derniers mois. Synthèse de l'activité des 6 premiers mois de mandat ...



rue Elysée Coustère

Embellissement des rues par la pose de caniveaux en pierre d'Arudy - Action menée en partenariat avec le Département



rue Saint Vincent



place Jeanne d'Albret



cours du Jardin Public



Signalisation et sécurisation des voies

Bâtiment de la gendarmerie :
- mise aux normes de l'installation du gaz,
- remplacement des portes d'entrée des appartements
et des menuiseries du local radio.



Reprise des travaux au Château de Mosquéros : isolation, étanchéité, peinture, reprise toiture, VMC et maçonnerie. Acquisition de radiateurs pour l'annexe de Mosquéros.



Château de Mosquéros



Annexe Mosquéros



Remise aux normes électriques à l'église Saint Vincent.



Hall de la salle Jean Monnet



Bibliothèque

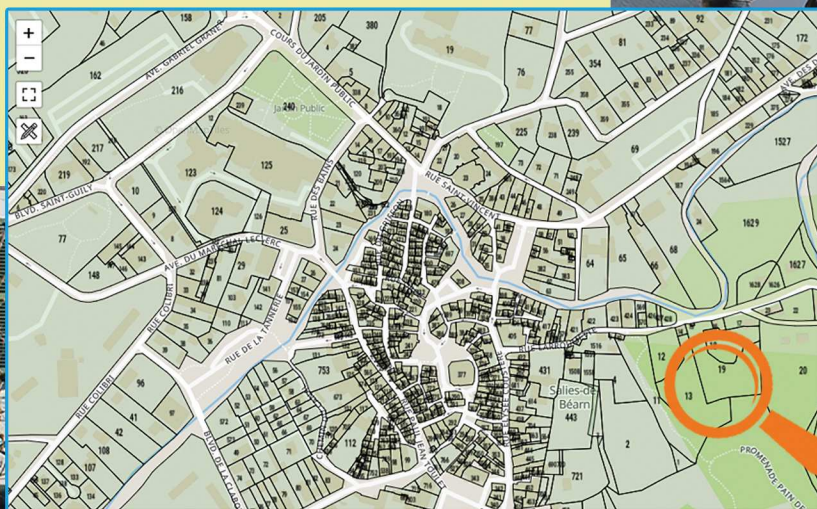


Cantine scolaire

Fin des travaux suite aux inondations de juin 2018.

URBANISME

- **PLU** : redéfinition des objectifs et reprise du dossier relatif au Plan local d'urbanisme
- **PPRI** : reprise du dossier pour validation du projet de Plan de prévention du risque inondation



THERMALISME

- Reprise du dossier France Thermes

SÉCURITÉ

- Début des travaux d'analyse d'un dispositif de vidéoprotection

ENFANCE - JEUNESSE

- Conseil municipal des Jeunes



EN 2021, LES CHANTIERS S'ACTIVENT

2021 voit intervenir à Salies la dernière phase des travaux consécutifs aux inondations survenues en juin 2018. Cette année est aussi l'occasion de lancer de nouveaux chantiers tels que la transformation de la place du Temple. Lumière sur les opérations en cours et à venir...

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE : SUITE ET FIN ...

L'école publique poursuit sa transformation. Ainsi, après la livraison en septembre 2019 d'un premier bâtiment, le tout nouveau restaurant scolaire a été ouvert à la rentrée de janvier. La rénovation de l'ancienne école Charles Perrault se poursuit et les enfants pourront profiter de l'ensemble des locaux neufs ainsi que de cours de récréation repensées et équipées dès la rentrée prochaine, pour une même et seule école « La Fontaine ».



FIN
2021

UN PARVIS POUR LE PAVILLON SALEYS

Actuellement en cours, la réhabilitation et la mise aux normes du Pavillon Saleys s'achèvera à la fin de l'année. Elle vise non seulement à redonner à la salle de la Rotonde et ses annexes toutes leurs splendeurs, mais prévoit en outre la création d'une salle de cinéma additionnelle, qui viendra enrichir l'offre existante.

Un nouveau parvis extérieur complétera l'aménagement qui reliera le Pavillon Saleys et la salle de congrès Jean Monnet, offrant un environnement harmonieux à ces espaces emblématiques de la cité.





PLACE DU TEMPLE : CIRCULATION ET SÉCURITÉ

Pour accompagner le projet de rénovation du groupe scolaire La Fontaine, la commune procède en 2021 à la transformation de la Place du Temple qui verra le réaménagement complet de son plan de circulation avec la création d'une liaison douce, l'objectif étant de renforcer la sécurité des piétons et des écoliers aux abords de l'école :

- en dotant l'entrée de l'école d'un parvis d'accueil,
- en aménageant la Place du Temple avec un éclairage adapté, une accessibilité pour personnes à mobilité réduite, un espace dédié aux transports scolaires et des sanitaires publics rénovés tout en conservant la fontaine.

Dans le prolongement de la Place du Temple, la rue du Canal, la rue Paul-Jean Toulet et quelques ruelles dégradées par les inondations feront également l'objet d'une réfection.



1^{er}
semestre
2021

COURANT
2021

DES TRAVAUX NOMBREUX ET VARIÉS

Raccordements de réseaux, réfections de bâtiments, travaux de voirie... les dossiers menés sont divers en 2021, parmi lesquels :

- La réfection d'une partie de la toiture du Château de Mosqueros (brisis et lucarnes),
- Le remplacement des huisseries à l'annexe du Château de Mosqueros,
- La remise aux normes de locaux sis au presbytère,
- La poursuite de la modernisation de l'éclairage public : passage à la LED qui engendre des économies d'énergie importantes et, en parallèle, lutte contre les nuisances lumineuses,
- La rénovation de l'ensemble des toilettes publiques de la commune,
- Travaux de voirie :
 - rue du Lavoir,
 - rue Cauhapé,
 - rue du Sanglier,
 - rue Paul-Jean Toulet,
 - passage des Jurats, rue des Jurats,
 - rue du Bourg-Vieux,
 - rue Pont-Neuf,
 - rue du Canal,
- Raccordement du réseau pluvial de la rue Saint Martin avec la rue du Lavoir,

... d'autres projets de rénovation et de modernisation sont également en cours de développement pour le bien-être de la commune.

Planning des manifestations 2021

Dans l'attente de l'évolution des conditions sanitaires, retrouvez le programme préliminaire des manifestations prévues cette année. L'agenda régulièrement actualisé est disponible sur www.salies-de-bearn.fr/ma-ville/vie-associative.

AVRIL

Du 22/03 au 18/04 :

« Fête du Printemps » organisée par l'association « Commerces et Artisanats Salisiens » en collaboration avec « Salies-de-Béarn en Transition ».

Du 27/03 au 10/04 :

« Tous au compost » - action de sensibilisation au compostage des citoyens salisiens organisée par l'association « Salies-de-Béarn en transition » au jardin « Lo Casau ».

Samedi 03/04 :

« Chasse aux œufs de Pâques » dans les commerces et leurs abords, organisée par « Commerces et Artisanats Salisiens ».

Du 03/04 au 05/04 : opération « adopte un artiste » portée par « Commerces et Artisanats Salisiens ».

Dimanche 18/04 :

« Troc de plantes du printemps et zone de gratuité » organisés par « Salies-de-Béarn en transition » au jardin « Lo Casau ».

Jedi 22/04 :

« Zéro phyto / Journée de la Terre » organisée par « Salies-de-Béarn en transition ».

JUIN

De Juin à Septembre :

Visites privilèges 2 dimanches/mois : des guides bénévoles font découvrir la ville et ses commerces au travers de visites à thèmes (en collaboration avec l'Office de tourisme).

Samedi 05/06 :

« Fête de la Pêche » au parcours jeunes (quartier Larroumette) par l'AAPPMA du gave d'Oloron.

Samedi 12/06 : « Marche Citoyenne » de 9h à 12h organisée par la commission municipale Environnement.

Dimanche 13/06 :

Course Salies/Antys – Championnat régional NAQ – UFOLEP et concert « d'Il Momento Vocale » avec l'ensemble instrumental « Al dente » au Temple.

Vendredi 18/06

organisation d'un spectacle à la salle Jean Monnet sur le thème de la magie ou du cirque organisée par « Les Amis de l'Ecole Publique ».

Du 19/06 au 21/06 :

Fête de la Musique organisée par la commission municipale Culture.

Du 23/06 au 11/07 :

Premier Festival de Verre et Céramique « TURBULENCES » organisé par l'Art en Loft à la salle d'exposition de la Mairie et au 8, rue de la Fontaine « Non-Stop » sauf le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30 – entrée libre.

Samedi 26/06 : « Journée découverte Sport » avec les associations sportives salisiennes organisée par les commissions municipales Sport et Culture.

Dimanche 27/06 :

- Course cycliste « La Ronde du Sel » organisée par le Vélo Club Salisien.
- Concert de « Chœur de Sel » en l'église Saint-Martin.

Juin 2021 :

- Concours de Tir Beursault dans le jardin d'arc par « la C^{ie} des Archers ».
- Repas du Carresse Salies Football-Club.

Fête juin : Repas annuel organisé par l'Amicale des Supporters du Rugby Club Béarnais au Stade Al Cartéro.

Dès que la Commission de Sécurité aura donné son aval et que les conditions sanitaires le permettront, réouverture du cinéma « Le Saleys » à la salle Jean Monnet (journée "Portes Ouvertes" pour la redécouvrir, organisée par la Mairie).

Toutes les informations sur le cinéma « Le Saleys » et ses animations au :

05.59.65.05.37 ou www.lesaleyscinema.fr

MAI

Du 03/05 au 09/05 :

Exposition sur la Guerre de 1939-1945 à la salle d'exposition du rez-de-chaussée de la Mairie – entrée libre.

Samedi 08/05 :

« Journée commémoration » organisée par la commission municipale Commémoration. Messe et cérémonie au Monument aux Morts avec la participation de l'Orphéon, animations (voitures anciennes et bal musette).

Dimanche 09/05 :

Vide-greniers places du Bayàa et de la Trompe organisé par « Salies à peindre ».

Jedi 13/05 :

« Fête du Vélo » organisée par le « Vélo Club Salisien ».

Samedi 22 et dimanche 23/05 :

« Fête Béarnaise » à Batz-sur-Mer par le Comité de Jumelage Salies-de-Béarn/Batz-sur-Mer.

Lundi 24/05 :

Tournoi du Carresse Salies Football Club au stade Lucien Cazanave.

JUILLET

De Juin à Septembre :

Visites privilèges 2 dimanches/mois : des guides bénévoles font découvrir la ville et ses commerces au travers de visites à thèmes (en collaboration avec l'Office de tourisme).

Samedi 03/07 :

Spectacle de fin d'année de Salies Gym à la salle des Sports de Mosquéros.

Samedi 10/07 :

Festival International de Guitare en Béarn organisé par « Les Musicales de Lahontan » à la salle de congrès Jean Monnet.

Du 11 au 14/07 : Concours de peinture « Salies à Peindre ».

Du 23/07 au 25/07 : « Fête des Sottises ! ».

Juillet 2021 : Stage d'été en bien-être et techniques de massage ou relaxation aidés de la voix organisé par « Artistes au Chalet ».



AOÛT

De Juin à Septembre :

Visites privilèges 2 dimanches/mois : des guides bénévoles font découvrir la ville et ses commerces au travers de visites à thèmes (en collaboration avec l'Office de tourisme).

Du 06 au 08/08 :

Fêtes de Salies-de-Béarn organisées par le Comité des Fêtes.

Mardi 10/08 :

Vidéo sous les Étoiles au Rooy organisé par Festi'Clap Salies.

Samedi 14/08 :

Vide-grenier de l'Amicale des Cuivres Salisiens au Jardin Public.

Dimanche 15/08 :

Les Métiers d'Antan, la Piperadère et le lancer d'espadrilles (jardin public et alentours).

Dimanche 15/08 :

Concert solistes, chœur et orchestre – requiem de Gabriel Fauré – Direction Samuel Jean avec l'ensemble vocal et instrumental des Pierres Lyriques – 17h00 ou 21h00 en l'église Saint-Martin.

Samedi 21/08 : Fête de l'Orphéon.

Dimanche 29/08 : Concert au Temple avec « Il Memento Vocale ».

SEPTEMBRE

De Juin à Septembre :

Visites privilèges 2 dimanches/mois : des guides bénévoles font découvrir la ville et ses commerces au travers de visites à thèmes (en collaboration avec l'Office de tourisme).

Du 09 au 12/09 : La Fête du Sel.

Samedi 25/09 : Forum des Associations.

Du 27/09 au 02/10 :

Ateliers participatifs organisés par C^{ie} de « L'Homme Debout » à la salle d'exposition de la Mairie.

Septembre 2021 :

« Fête de la pomme » organisée par « Salies-de-Béarn en transition » au jardin « Lo Casau ».

Automne 2021 :

« Atelier plantes bienfaitrices » organisé par « Salies-de-Béarn en transition » au jardin « Lo Casau ».

OCTOBRE

Dimanche 03/10 : Rando Marche – VTT du Vélo Club Salisien.

Du 27/09 au 02/10 :

Ateliers participatifs organisés par la C^{ie} de « L'Homme Debout » à la salle d'exposition de la Mairie.

Du 09 au 10/10 :

Vide-ateliers de « L' Art en Vrac » à la salle d'exposition de la Mairie, hall de la salle de congrès Jean Monnet, Maison des Part-Prenants et galerie d'expositions «Oustau Dou Saleys » de 10h à 18h.

Dimanche 10/10 :

« Troc de plantes de l'automne et zone de gratuité » organisés par « Salies-de-Béarn en transition » au jardin « Lo Casau ».

Samedi 16 et dimanche 17/10 :

Festival de « Sel en Scènes » en centre ville.

Du 18 au 29/10 :

Concours-exposition « Les Pinceaux d'Automne » organisé par « Salies à Peindre » à la salle d'exposition de la Mairie.

Samedi 23 et dimanche 24/10 :

« Festival de la 25^{ème} Heure » à la salle de congrès Jean Monnet organisé par Festi'Clap.

Dimanche 31/10 :

Concert « Romance de Feuilles d'automne » au Temple donné par « Artistes au Chalet ».

NOVEMBRE

Du 20 au 28/11 :

« Zéro déchet / Sensibilisation au tri – recyclage » organisé par « Salies-de-Béarn en transition » avec visite du site de Mendixka et atelier-débat au jardin « Lo Casau ».

Fin Novembre – début Décembre :

Marché de Noël des Métiers d'Antan.

DÉCEMBRE

Décembre 2021 : Noël en Béarn des Gaves et « Salies Enchanté ».

Fin Novembre – début Décembre :

Marché de Noël des Métiers d'Antan.

Dimanche 05/12 :

Concert de Noël par « Il Memento Vocale » avec l'ensemble instrumental « Al dente ».

Dimanche 19/12 :

Cyclo Cross des Abeilles organisé par le Vélo Club Salisien

Mardi 21/12 :

« Solstice d'Opéras » - concert au Temple donné par « Artistes au Chalet ».

Fin de l'année :

Concert de l'Orphéon en l'église Saint Martin.

CITOYENNETÉ : LA JEUNESSE SALISIENNE S'ENGAGE !

Une toute nouvelle instance voit le jour à Salies-de-Béarn, avec l'objectif de répondre aux attentes et besoins des jeunes : le conseil municipal des jeunes, qui compte 23 membres engagés pour un mandat de deux ans.

La mission éducative détenue par la commune de Salies-de-Béarn figure parmi les responsabilités les plus exigeantes qu'il lui revient d'assumer. Cela repose sur la mobilisation et la coopération des acteurs éducatifs de la ville, partageant des valeurs et des principes communs : la laïcité, l'égalité des chances, l'implication des familles, l'engagement et la citoyenneté des jeunes.

Gageons qu'au final, les enfants, les jeunes et leurs familles bénéficieront de cette nouvelle dynamique pour apprendre, s'épanouir et agir ensemble.

Un conseil municipal des jeunes (CMJ) a ainsi été créé à Salies-de-Béarn. Ce dispositif permet aux jeunes de participer à la vie locale en donnant leur avis, en exprimant des idées et en agissant pour la commune.

Accompagnés par des conseillers municipaux de la commission éducation, le CMJ se réunira régulièrement en séance plénière puis, en fonction des thèmes retenus par les jeunes, des groupes de travail seront organisés afin d'élaborer des propositions. Celles-ci seront ensuite inscrites au programme d'actions municipales.

Le CMJ est aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on mène des projets, où l'on prend des décisions, où l'on défend son point de vue et où l'on apprend à intégrer à son jugement des avis différents. Les jeunes élus sont aussi un relais auprès de l'équipe municipale.

Les élus du CMJ :
 Lise BANCONS,
 Louane BERMOND, Juliette BUZY,
 Océane DAUCHAT-FONTENELLE,
 Léo DAVIAUD, Chloé DEHOUCQ,
 Emilie DUPOUEY, Elaia FOLLEY,
 Iban FRUGIER, Nassim HAZZAL,
 Esteban JACOB,
 Nahia LESFAURIES, Yoann MALOU,
 Gaston-Peir NAVARRE,
 Margaux NAVARRE,
 Lucas PECAUT, Clément PICHÉ,
 Léo PRUD'HOMME,
 Leelou RASSE, Ghada RIAHI,
 Agathe SAINTE-CLUQUE,
 Lucie SAINTE-CLUQUE,
 Hegoa SIMON.

le CMJ se réunira dès la réouverture de la salle de congrès Jean Monnet, prévue très prochainement.





LES AGENTS MUNICIPAUX À L'ÉCOLE

Coup de projecteur sur les agents municipaux qui interviennent à l'école. La journée débute avec l'accueil des petits et des grands, puis les agents veillent à ce que tous les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains dans le respect du protocole sanitaire.

Dans les classes de maternelle, l'enseignant(e) et son aide maternelle (ATSEM) forment un binôme complémentaire (préparation du matériel, accompagnement des enfants dans leurs apprentissages scolaires et dans l'acquisition de l'autonomie, surveillance de la sieste...).

Place ensuite à la préparation des repas au tout nouveau restaurant scolaire en respectant le Programme national de nutrition santé, sans oublier le nettoyage, l'entretien et la désinfection des différents locaux.

Le point commun à tous ces agents municipaux : PATIENCE, CRÉATIVITÉ, POLYVALENCE et PASSION DES ENFANTS.



OCCITAN DÈS LA MATERNELLE

Sous la direction d'Alain Touzaà, l'école publique La Fontaine accueille 150 enfants et se compose de 8 classes multiniveaux, parmi lesquelles une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion sociale). Cette dernière permet la scolarisation d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles cognitifs. Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements pédagogiques, nécessitent un enseignement adapté et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue en classe ordinaire.

L'école La Fontaine a également la particularité de proposer, pour les familles qui le souhaitent, le bilinguisme dès la maternelle. Dans ces classes, les cours y sont dispensés à 50% du temps en français et à 50% du temps en occitan.

Cette offre pédagogique se poursuit au collège. Ainsi l'établissement public Félix Pécaut propose, dès la 6ème, une option bilingue qui dispense les disciplines mathématiques en occitan ainsi que son apprentissage en cours de langue.

Pour en savoir plus sur l'école La Fontaine :

05 59 38 02 32 - ecole.lafontaine.salies@orange.fr

S'informer sur l'offre bilingue :

ecolebilinguesalies@gmail.com

Informations générales et inscriptions en Mairie :

05 59 38 00 40 – accueil@salies-de-bearn.fr



« DUAS LENGAS, QUINA ESCADENÇA !
(DEUX LANGUES, QUELLE CHANCE !)

PLUS BELLE LA VILLE

L'embellissement de la Ville est l'affaire de tous. Ainsi, aux côtés des services techniques qui œuvrent quotidiennement à l'entretien et à la mise en valeur des espaces, la population s'implique également pour rendre le territoire accueillant. Zoom sur quelques actions conduites au sein de la commune...

Patrimoine et pédagogie : Salies se raconte

Permettre à chacun, habitants et visiteurs, de découvrir l'histoire de Salies et son évolution à travers les siècles : telle est l'ambition du projet actuellement développé au sein de la commune en s'appuyant sur les connaissances de Mme Danièle LALANNE-COUCHOT. Concrètement, il prendra la forme d'un circuit ludique, incluant des énigmes à découvrir sur des panneaux didactiques disséminés tout au long du parcours.

La seconde vie des sapins

Pas de gaspillage. Après avoir émerveillé petits et grands lors des fêtes de fin d'année, grâce en particulier à la participation active des écoliers de la commune qui ont, pour l'occasion, confectionné leurs décorations au moyen de matériaux de récupération, les épicéas en pot qui trônaient au Jardin public et à la fontaine de la Mude, ont rejoint leur nouvelle résidence. Ils ont en effet été replantés au Pain de Sucre où ils contribueront à la beauté des lieux.



Concours des Maisons fleuries 2021

La commune organise annuellement le Concours des Maisons fleuries.

L'objectif : mettre en lumière et récompenser les initiatives des Salisiennes et des Salisiens qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire.

Main verte ou néojardinier ? Enchantez-nous, fleurissez et embellissez vos façades et vos balcons !



L'inscription au concours est ouverte jusqu'au 31 mai 2021.

Il se compose, cette année, de deux catégories :

1ère catégorie : Maison avec jardinet / jardin

2ème catégorie : Espace sans terre, façade et pas de porte.

Le concours se déroule du 1/04/2021 au 31/05/ 2021.

Inscription en Mairie par courriel : communication@salies-de-bearn.fr ou par téléphone 05 59 38 04 63

Chaque inscrit sera récompensé.

LA REDEVANCE INCITATIVE, C'EST POUR BIENTÔT

Programmée pour être effective en 2022, la redevance incitative à Salies-de-Béarn est, depuis le 1^{er} janvier dernier, en période dite « blanche » afin de permettre à chacun de mieux appréhender le dispositif, de tester les équipements et d'améliorer ses pratiques en triant mieux.

La Communauté de communes du Béarn des gaves (CCBG) est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de réduction de la production des déchets sur son territoire, qui passe notamment par une facturation du service en RI (Redevance incitative), déjà en vigueur sur les territoires de Navarrenx et de Sauveterre-de-Béarn.

Sur le secteur salisien, où le service des déchets est aujourd'hui financé par la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) la mise en place de la RI sera effective au 1^{er} janvier 2022, avec une période blanche qui a démarré au 1^{er} janvier 2021.



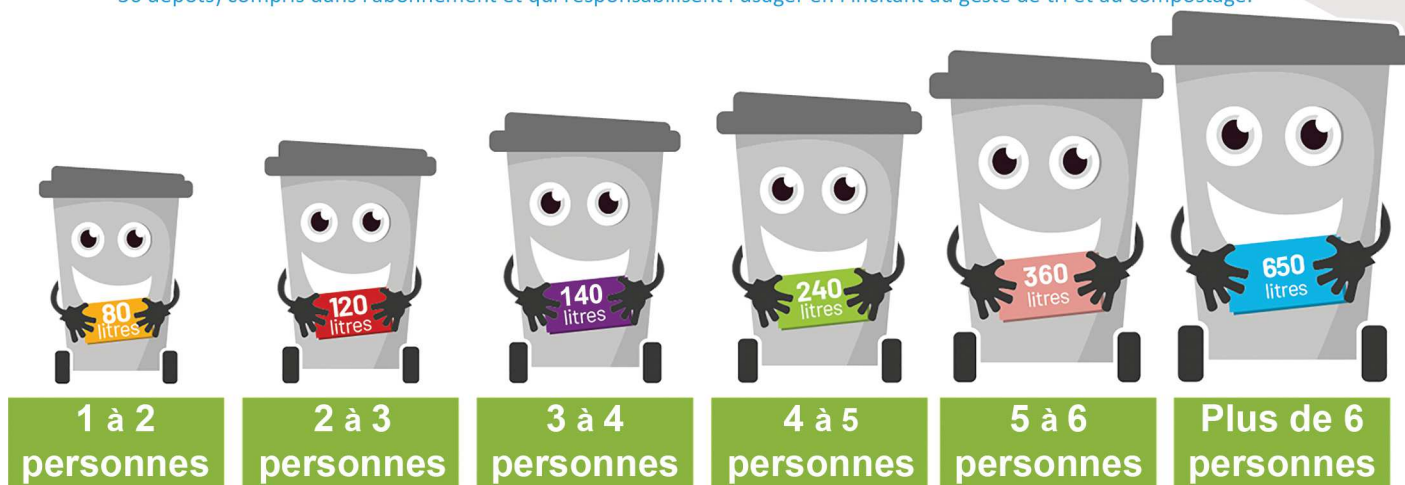
LA FACTURE DE LA RI, COMMENT ÇA MARCHE ?

Octobre 2021 : la TEOM sera totalement supprimée par décision de l'assemblée communautaire. Elle disparaîtra donc définitivement de votre avis d'imposition de taxe foncière en janvier 2022, pour laisser la place à la redevance incitative, facturée à part de vos impôts locaux.

Janvier 2022 : une facture fictive, dite « blanche », sera envoyée à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, précisant la consommation du service de chaque logement. Indicative, elle tiendra compte des levées de bacs à couvercle noir comptabilisées lors de l'année écoulée, mais ne sera pas à régler. La Redevance incitative, en remplacement de la TEOM, s'appliquera sur l'ensemble du territoire.

À partir de juillet 2022, vous recevrez deux factures par an, puisque le paiement de la redevance se fera en deux temps :

- Au mois de juillet, vous recevrez une 1^{ère} facture correspondant à la PART FIXE de votre paiement, représentant 60 % de votre abonnement au service de l'année en cours et calculée en fonction du volume de votre bac à couvercle noir (ou de votre utilisation d'abris-bacs collectifs). Outre l'accès permanent aux déchetteries du Béarn des gaves (ainsi qu'à ses plateformes de déchets verts et à ses sites à gravats) et une collecte illimitée de vos déchets recyclables (bac à couvercle jaune ou sacs jaunes), cet abonnement vous permet de bénéficier automatiquement de 9 LEVÉES de votre bac à couvercle noir (ou de 36 DÉPÔTS en abri-bac) pour l'année complète. Il couvre les frais de fourniture des équipements, la gestion de la déchetterie, des plateformes de déchets verts et de sites à gravats, la collecte sélective et celle des ordures ménagères, ainsi que leur traitement.
- Au mois de janvier de l'année suivante, vous recevrez une 2^{ème} facture correspondant à la PART VARIABLE de votre paiement, comprenant les 40 % restants de votre abonnement de l'année écoulée, ainsi que les éventuelles LEVÉES COMPLÉMENTAIRES de votre bac à couvercle noir (ou DÉPÔTS COMPLÉMENTAIRES en abri-bac), comptabilisés au-delà du seuil des 9 levées (ou des 36 dépôts) compris dans l'abonnement et qui responsabilisent l'utilisateur en l'incitant au geste de tri et au compostage.



La grille tarifaire de la RI

Établie en fonction des recettes requises pour équilibrer les dépenses estimées nécessaires au bon fonctionnement du service, vous trouverez ci-après la dernière grille tarifaire qui s'appliquerait à Salies-de-Béarn, si la TEOM était déjà remplacée par la RI.

Volume du bac (en litres)	Part fixe : abonnement + 9 levées incluses	Part variable : levée complémentaire
Service 1 : Salies-de-Béarn		
80	150 €	4,10 €
120	169 €	6,10 €
140	178 €	7,10 €
240	224 €	12,20 €
360	279 €	18,30 €
650	412 €	33,10 €
770	467 €	39,20 €
Service 2 : autres communes du secteur salisien		
80	125 €	3,30 €
120	140 €	5 €
140	147 €	5,80 €
240	184 €	10 €
360	229 €	15 €
650	338 €	27 €
770	383 €	32 €
ABRI-BAC		
Part fixe : abonnement + 36 dépôts inclus		
Part variable : dépôt complémentaire		
Salies-de-Béarn		
Volume du sac : 30 litres max.	169 €	1,50 €

RÉSIDENCES SECONDAIRES		
Volume du bac (en litres)	Part fixe : abonnement + 6 levées incluses	Part variable : levée complémentaire
Service 1 : Salies-de-Béarn		
80	104 €	9,80 €
120	116 €	11,80 €
140	122 €	12,80 €
240	153 €	17,90 €
360	190 €	24,00 €
Service 2 : autres communes du secteur salisien		
80	86 €	8,10 €
120	96 €	9,70 €
140	101 €	10,60 €
240	126 €	14,70 €
360	156 €	19,70 €

ABRI-BAC	Part fixe : abonnement + 24 dépôts inclus	Part variable : dépôt complémentaire
Salies-de-Béarn		
Volume du sac : 30 litres max.	116 €	2,95 €

EXEMPLES DE FACTURATION

Bac de 80 l

(pour un foyer de 1 - 2 personnes, par exemple)
 Nombre de levées estimatives sur l'année complète : 26 (dont 9 levées comprises dans la part fixe)
 1^{ère} facture : 60 % de la part fixe (150 €) soit 90 €
 2^{ème} facture : les 40 % restants (soit 60 €) + les levées complémentaires : 17 x 4,10 € (soit 69,70 €)
 Total annuel de 219,70 €

Bac de 120 l

(pour un foyer de 2 - 3 personnes, par exemple)
 Nombre de levées estimatives sur l'année complète : 26 (dont 9 levées comprises dans la part fixe)
 1^{ère} facture : 60 % de la part fixe (169 €), soit 101,40 €
 2^{ème} facture : les 40 % restants (soit 67,60 €) + les levées complémentaires : 17 x 6,10 € (soit 103,70 €)
 Total annuel de 272,70 €

Bac de 240 l

(pour un foyer de 4 ou 5 personnes, par exemple)
 Nombre de levées estimatives sur l'année complète : 12 (dont 9 levées comprises dans la part fixe)
 1^{ère} facture : 60 % de la part fixe (224 €), soit 134,40 €
 2^{ème} facture : les 40 % restants (soit 89,60 €) + les levées complémentaires : 3 x 12,20 € (soit 36,60 €)
 Total annuel de 260,60 €

Abri-bac accessible par badge :

sac de 30 l (pour un foyer de 2 personnes, par exemple)
 Nombre de dépôts estimatifs sur l'année complète : 52 (dont 36 dépôts compris dans la part fixe)
 1^{ère} facture : 60 % de la part fixe (169 €) soit 101,40 €
 2^{ème} facture : les 40 % restants (soit 67,60 €) + les dépôts complémentaires : 16 x 1,50 € (soit 24 €)
 Total annuel de 193 €

En parallèle, la TEOM, définitivement supprimée, ne sera plus à régler et aura disparu de votre avis de taxe sur le foncier bâti.

QUESTIONS / RÉPONSES

Pourquoi utiliser un badge ?

Les badges ont été prévus pour les foyers qui ne peuvent pas être individuellement dotés de bacs de collectes (rue non accessible par le camion de ramassage, très petit logement sans extérieur ou garage...). Vous pouvez retirer votre badge de contrôle à la CCBG pour accéder aux abris-bacs collectifs installés dans votre quartier. Ce badge permet d'ouvrir la trappe pour y déposer vos sacs, d'un volume limité à 30 litres maximum.

Attention : y jeter des sacs plus volumineux que 30 litres risque de bloquer le système d'ouverture et de pénaliser les autres usagers !

Je ne souhaite pas avoir de bac / de badge et ne plus acquitter de redevance. Est-ce possible ?

Non, il n'y a pas de dérogation. En cas de refus, l'utilisateur paiera au minimum la partie fixe du bac de 120 litres qui couvre le service public de gestion des déchets dont tous les administrés bénéficient.

Puis-je déposer mes ordures à côté de l'abri-bac ?

Non, car cela est considéré comme un dépôt sauvage passible d'une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Si l'ouverture est bloquée, Merci de prévenir les services de la CCBG au 05 59 38 30 46, ou le responsable de collecte au 07 84 26 60 44, et d'utiliser un autre abri-bac de la commune.

La CCBG va-t-elle me compter un dépôt de sac si je badge l'abri-bac collectif et que la trappe refuse de s'ouvrir ?

Non, si la trappe est bloquée (car défective ou parce que l'abri-bac est plein), votre dépôt n'est pas comptabilisé, celui-ci ne devenant véritablement effectif que lorsque vous refermez la trappe avec votre sac dedans. Vous pouvez alors jeter votre sac poubelle dans n'importe quel autre abri-bac salisien.

Si mon bac est trop petit ou trop grand, est-ce que je peux le changer ?

Oui, mais à partir du 1^{er} janvier 2022, tout changement de bac sera facturé 30 €, sauf dans le cas d'une modification de situation ou de la composition du foyer (sur présentation d'un justificatif).

Puis-je emporter mes ordures ménagères à la déchetterie ?

Non, les déchetteries de la CCBG sont réservées au dépôt des encombrants, des déchets verts, des piles, des produits toxiques, du bois, des gravats inertes, etc. Les ordures ménagères y sont formellement interdites. De la même façon, jeter des encombrants au pied des abris-bacs n'est pas permis.



- Seule la collecte des ordures ménagères fait l'objet d'une facturation ; aussi, les levées du bac à couvercle jaune, ou des sacs jaunes, et les accès en déchetterie ne sont pas comptabilisés.

- Le bac ne doit pas demeurer sur la voie publique : aussi, pensez à ne le sortir que lorsqu'il est plein, et pas avant la veille du jour de collecte. Le couvercle doit être correctement fermé, pas de sac à côté !

**BON
À
SAVOIR !**

- Pour les administrés équipés de badges, pensez à venir retirer à la CCBG vos sacs jaunes pour la collecte sélective.

- À partir de janvier 2022, des sacs rouges seront disponibles pour une production exceptionnelle de déchets (fêtes familiales, petits événements associatifs...), à raison de 3 € le sac de 50 l, en vente dans tous les points d'accueil de la CCBG ou au sein de l'Office de tourisme.

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Pour toute question portant sur la redevance incitative et/ou sa facturation :

Marie Caillol

environnement@ccbearndesgaves.fr

Tél. : 05 59 66 09 42 - 07 84 26 60 52

Pour un problème de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif :

Mathieu Chedozeau

collecte@ccbearndesgaves.fr

Tél. : 05 59 38 30 46 - 07 84 26 60 44



La Sécurité, première des libertés

Redéfinition des missions et accroissement des effectifs de la police municipale, développement d'une politique de vidéoprotection ambitieuse, poursuite de l'élaboration du Plan de prévention du risque inondation sont au cœur de l'action municipale en 2021.

Caméras au service de la sécurité

Dans le souci d'accroître la sécurité des biens et des personnes, Salies-de-Béarn travaille actuellement à la mise en place d'un système de vidéoprotection d'envergure.

Il permettra de visionner la voie publique afin d'assurer :

- La protection des bâtiments, des installations publiques et leurs abords,
- La prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens,
- Le repérage des auteurs d'incivilités.

Conformément à la législation, les opérations de surveillance de la voie publique ne doivent pas visualiser l'intérieur des immeubles et des habitations. L'installation de dispositifs est subordonnée à une autorisation préalable de M. le Préfet, et le délai de conservation des images ne peut dépasser un mois, sauf procédure judiciaire en cours. Une étude est en cours pour déterminer le nombre et le lieu d'implantation des différentes caméras.



La Police municipale à vos côtés

Troisième composante des forces de Sécurité intérieure, aux côtés de la Gendarmerie et de la Police nationale, la Police municipale – placée sous l'autorité du premier magistrat de la commune – intervient pour effectuer des activités de prévention, de surveillance, d'assurance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Récemment renforcée, la Police municipale de Salies-de-Béarn se compose d'un chef de service et de deux agents, agréés et assermentés par le Procureur de la République et le Préfet. Ses missions ont été redéployées afin de renforcer le travail de proximité auprès de la population salisienne et sa présence active sur le terrain. Cependant, malgré son action quotidienne et les nombreuses patrouilles réalisées, la Police municipale ne peut être partout en même temps et certains comportements persistent (dépôts sauvages d'ordures, tapage nocturne, vitesse excessive...). C'est pourquoi nous comptons sur chacun d'entre vous pour les alerter des moindres problèmes constatés. N'hésitez pas à les contacter au 05 59 38 89 55 car la Sécurité est la première des Libertés.

Prévention du risque inondation

Le Plan de prévention du risque inondation (PPRI) est un document de prévention des risques spécifiques aux inondations. Il met en évidence les zones à risques, réglemente l'aménagement et les usages du sol, et définit des mesures pour réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités.

Actuellement en cours d'élaboration avec les services de l'État, de la Communauté de communes et du Syndicat mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents (SIGOM), il comprendra également un Plan d'évacuation et de mise en sécurité des personnes et des biens.



Propriétaire 1

Propriétaire 2

Saleys : responsabilités des propriétaires riverains

Conformément aux articles L215-14 du Code de l'Environnement et 114 du Code Rural (lits et berges), chaque propriétaire riverain du Saleys est responsable de l'entretien de la berge jusqu'à la moitié du cours d'eau (élagage, consolidation, retrait d'obstacles...).

CÉRÉMONIES 2021

19 MARS	Journée nationale du Souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
26 AVRIL	Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation
8 MAI	Victoire du 8 mai 1945
27 MAI	Journée nationale de la Résistance
8 JUIN	Journée nationale d'Hommage aux morts pour la France en Indochine
18 JUIN	Journée nationale de Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle, à refuser la défaite et à poursuivre le combat
16 JUILLET	Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "justes" de France
25 SEPTEMBRE	Journée nationale d'Hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.
11 NOVEMBRE	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et Hommage rendu à tous les Morts pour la France
5 DÉCEMBRE	Journée nationale d'Hommage aux morts de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

ÉLECTIONS 2021



**Les électeurs sont invités à voter
les dimanches 13 et 20 juin 2021
pour le renouvellement
des conseils départementaux
et des conseils régionaux**

Pour Info

Depuis la mise en place du Répertoire électoral unique, les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont désormais reçues et instruites tout au long de l'année.

Il est possible de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Cette année, la date limite d'inscription est fixée au vendredi 7 mai 2021.

L'inscription sur la liste électorale peut s'effectuer :

- soit en Mairie en fournissant tous les justificatifs,
- soit en ligne sur www.demarches-interieur.gouv.fr

Il est possible également de vérifier son inscription sur la liste électorale en se connectant sur le même site (saisir le nom de jeune fille pour les femmes mariées).

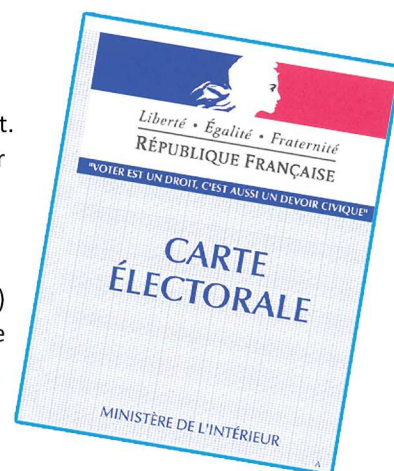
Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office s'ils ont accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

Je n'ai pas reçu ma carte d'électeur

Les nouveaux inscrits, depuis le dernier scrutin, recevront leur carte électorale prochainement. En cas de perte de la carte électorale, aucun duplicata ne sera délivré. Vous pouvez voter muni(e) d'une pièce d'identité.

Je déménage

Je pense à m'inscrire sur la liste électorale de ma nouvelle commune et je serai radié(e) automatiquement de Salies-de-Béarn OU je le signale à la Mairie de Salies-de-Béarn afin d'être radié(e) par la Commission de contrôle.



SALIES AU COEUR



Chères Salisiennes et Salisiens,

Tout d'abord nous tenons à apporter notre soutien à toutes les familles et acteurs (associations, commerces, entreprises, professionnels de la Culture, bars et restaurants) frappés de plein fouet par la crise sanitaire de la COVID19. 8 mois après les élections, il est temps pour nous de faire un rapide bilan de l'action de la majorité actuelle.

Les réussites :

- Une démarche de création du Conseil Municipal Jeune à laquelle nous adhérons et participons
- La continuité des travaux initiés par l'ancienne municipalité (Ecole Charles Perrault, la salle des congrès, le pavillon saleys, la bibliothèque, la voirie)

Les déceptions :

- Pas d'hommage officiel suite à l'assassinat de Samuel PATY
- Conflit ouvert avec l'ancien Comité des Fêtes forcé à la dissolution
- Un Maire doit être responsable de la propreté de sa ville : « la Communauté de Communes a bon dos »
- Un projet de vidéosurveillance annoncée sans concertation ni citoyenne, ni des élus
- Un flou sur le dossier France THERMES
- Pas de vision claire pour la Culture
- Et la priorité des priorités, les premières actions de prévention des inondations, promis pour l'automne 2020, annoncées lors de la campagne électorale et qui n'ont pas été réalisées. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous afin de vous tenir informés des avancées sur ces sujets et notre vision pour notre Cité.

La confiance et le soutien que vous nous avez apporté en juin dernier, renforce notre légitimité, nous sommes à votre écoute et resterons vos portes paroles. Notre investissement au sein de la Commune et de la Communauté des Communes valorisé par Laurent Sainte-Cluque, Vice-Président aux Travaux - équipements sportifs et notre participation à l'ensemble des commissions municipales et communautaires sont les preuves de notre engagement pour vous toutes et tous.

Nous serons une opposition présente, constructive et attentive. Informez-vous, interrogez-nous par mail ou via notre page Facebook. Mail : saliesaucoeur@laposte.net - Facebook : salies au cœur

ENSEMBLE POUR DEMAIN-AMASSAS PER DOMAN



Depuis 9 mois, Ensemble pour demain-Amassas per doman, avec un élu au Conseil municipal - Nicolas Bénégui – développe une démarche de démocratie participative à Salies-de-Béarn.

Nous restons fidèles à nos valeurs de respect, d'éthique, de solidarité et de partage en poursuivant la co-construction du Salies de demain / Salias de doman avec les Salisien.ne.s réuni.e.s dans des groupes projets au sein de notre collectif.

Nous menons activement un travail positif au sein des commissions municipales et à l'échelle intercommunale.

Notre action ne se limite pas à rester en position minoritaire dans ces instances mais à actionner tous les leviers possibles pour contribuer aux meilleures solutions à nos yeux.

Vous informer avec des supports adaptés et librement disponibles pour en rendre compte régulièrement.

Cultiver du lien dans les conditions sanitaires actuelles à travers des réunions plénières mensuelles ouvertes à tou.te.s et au sein de groupes projets. Venir également à votre rencontre. C'est aussi cela notre travail.

Venez intégrer le collectif et retrouvons-nous autour de sujets qui touchent votre quotidien. Des groupes projets travaillent sur des propositions concrètes : par exemple le service Solidarité-Transport-Salies pour une mobilité facilitée pour les plus isolé.e.s autour de Salies (Tél : 06 12 65 96 58).

Les préoccupations des Salisien.ne.s face aux urgences écologiques, culturelles et sociales sont au centre de notre engagement.

Ainsi notre groupe projet Bon'O Bon'R vous annonce de nouvelles actions co-élaborées avec vous pour ce printemps.

Vous avez des questions, souhaitez débattre, échanger et co-construire avec nous, contactez-nous au 06 10 48 74 27 ou à ensemblepourdemain_salies@protonmail.com.

Visitez régulièrement notre site www.ensembleamassas.org et notre page www.facebook.com/EnsembleAmassas, abonnez-vous à notre infolettre.

C'est avec vous que nous avons élaboré un programme ambitieux pour Salies et le Béarn des Gaves et c'est avec vous que nous continuerons à finaliser des projets concrets de qualité à travers l'association Ensemble pour demain-Amassas per doman. « Que vau miélher alucar la lutz, que de's plànher de l'escur » (Mieux vaut allumer la lumière que de se plaindre de l'obscurité - inscription au camp de Gurs).

À quoi sert une municipalité ? Cette question: tout responsable public doit se la poser.

Salies-de-Béarn est confronté à 3 défis majeurs :

- satisfaire les besoins de tous ses habitants en matière de service aux personnes, d'éducation, de sport, de culture, de transport, de tranquillité publique.
- trouver un juste équilibre entre urbanisme et cadre de vie.
- favoriser la création d'activités économiques, source d'emplois sur son territoire.

Gérer une ville consiste donc à faire des choix, à avoir une vision à long terme qui repose sur des actions précises, réalisables, issues d'une large concertation, car nous voulons convaincre et non contraindre. Nous sommes, depuis notre élection, guidés par l'intérêt général.

Notre ambition est de permettre à Salies-de-Béarn de regarder avec confiance le futur, d'offrir à chacun de ses enfants un avenir. Nous voulons une ville durable, solidaire qui investit, qui invente, qui crée, qui n'a pas peur, qui a de l'audace, qui voit loin tout en restant proche de ses habitants.

Sur le front de l'actualité, M. le Maire et ses équipes sont activement engagés dans de gros chantiers, dont les tenants et aboutissants ne sont pas toujours du seul ressort de la municipalité mais dans lesquels ils s'engagent avec énergie. Citons par exemple la poursuite des négociations avec France Thermes, les travaux de révision du Plan Local d'Urbanisme ou encore d'élaboration d'un Plan de prévention du risque inondation. Des dossiers sur lesquels il est aujourd'hui compliqué de communiquer mais qui mobilisent élus et techniciens, avec l'objectif d'un aboutissement bénéfique à tous.

Chaque pas est un but et c'est ensemble que nous réussissons.

Salies 2 Béarn
Entre Sel et Terre, mon Pays !

ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

INSCRIPTION SUR LE SITE DE LA COMMUNE
OU FICHE A REMPLIR A L'ACCUEIL

Lettre d'information N°1 - Novembre 2020

Chères Salisiennes, chers Salisiens,
La Commune de Salies-de-Béarn a le plaisir de partager avec vous ce nouveau rendu. Tous les mois, vous retrouverez les dernières actualités de la Ville : projets en cours, événements, informations utiles...
Nous vous souhaitons une bonne lecture !

À la Une

Conseil municipal des Jeunes
Tu as entre 10 et 15 ans ! Tu as des idées de la commune ? Le Conseil municipal de Jeunes est fait pour toi !
En savoir plus

LUTTE CONTRE LE COVID-19
VOS SERVICES DRIVE

Ouverture du Drive Covid-19
Depuis le Lundi 16 novembre, Le DRIVE COVID 19 créé par le Collectif soignant Salisien est désormais actif sur le site de Mosquères.
Uniquement sur rendez-vous...
En savoir plus

VOISINS SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

Soyons des voisins solidaires !
En ces temps de crise sanitaire, les solidarités de proximité peuvent se révéler précieuses pour les personnes âgées, isolées et/ou fragiles.
En savoir plus

FLASH Info

La permanence Mairie le samedi matin
Suite au deuxième confinement, La permanence assurée à la Mairie désormais ouverte au public le samedi depuis le 12 septembre de 9h00 à 12h00 est momentanément suspendue jusqu'au 1^{er} décembre.

Attestation de déplacement
Une attestation individuelle est à remplir à chaque déplacement que vous pouvez télécharger, imprimer, lien

Mesures de confinement
Voici les mesures prises par décret...
décembre.

DÉCÈS

ALRAN Roger, Gabriel 04/10/2020
 ARRUBARRENA Maria Conception 23/07/2020
 BACQUE Marie-Pierrette 21/01/2020
 BARBOSA Louise Grégoria 05/01/2020
 BAUBIGNY Yves Francis Emile, Germain 08/11/2020
 BERTAGNA Marie Françoise 10/03/2020
 BERTHAUD Marie Jeanne Moïsette 24/04/2020
 BESSOUAT Michel 24/09/2020
 BIDÉGARAY Anna 06/07/2020
 BISCAY Marie-Thérèse 10/10/2020
 BOUCHERIE Jacqueline Suzanne 30/01/2020
 BOUSSEZ Raymonde Maria 21/11/2020
 BOUYER Bernadette Berthe 16/10/2020
 BRETON Louise Andrée Thérèse 10/05/2020
 BROUTIN Jean Paul Léon 13/10/2020
 CANTON Marie Lucienne 09/12/2020
 CARRÉREMAYOU Marie Louise 01/01/2020
 CASES-TRINCQ Marie Gracie Clémence 23/09/2020
 CASSOU Roger 28/05/2020
 CAUNEGRE Guy Pierre 18/10/2020
 CAZENAVE Marie-Jeanne Léonie 30/10/2020
 CHAGUE Marie 17/04/2020
 CHAGUE Thérèse 15/02/2020
 CHICHE-SÉROR Jeanine Julie 08/06/2020
 COMMERÇON Josette Andrée Simone 01/07/2020
 DACHARY Jean 30/05/2020
 DARRIGRAND Henri Pierre 26/05/2020
 DARTIGUEPEYROU Robert Jean Marie 22/10/2020
 DATURI Anna Rosa Maria 21/11/2020
 DELON Chantal Marie Yvonne-Célestine 21/02/2020
 DÉZALOS Marcelle Henriette 11/03/2020
 DOMERCQ Eveline 30/10/2020
 DUCASSE Denise Marie 05/04/2020
 DUFAU Robert 22/02/2020
 DUFOUR Georges Auguste 07/10/2020
 DUMAS Joseph Jean 20/01/2020
 DUMONT Marie Thérèse 27/01/2020
 FOURCADE Georges Marie André 02/05/2020
 FOURCADE Gracieuse 24/12/2020
 FRANCI Ida 20/12/2020
 GAUTHIER Yann Paul 26/05/2020
 GAUTHIER Yannick Daniel 24/03/2020
 GRACIA Elisabeth Rolande 06/12/2020
 HARAMBILLET Marie 20/10/2020
 HASTARAN André Pierre 06/11/2020
 HENZE Suzanne 26/09/2020
 HOURDEBAIGT Irène Simone 17/04/2020
 HOURDEBAIGT Marie Yvonne 14/06/2020
 HOUYOU Jean Dominique 13/01/2020
 JIMENEZ Patrick Antoine 28/03/2020
 JOLLIS Marie-Henriette Eliette 22/10/2020
 KOURTELI Messaoud 30/12/2020
 LABARTHE Louissette 29/03/2020
 LABEYRIE Henri Jean Marie 15/09/2020
 LABISTE Marcelle 10/02/2020
 LACARRERE Gilberte Marie 18/11/2020
 LACLAU Sylvie 09/02/2020
 LAFON Lucienne Fernande 13/05/2020
 LAFONT Monique Marie Joséphe-Gabrielle 10/08/2020
 LAHON Marthe Elisa 10/12/2020
 LARBEIGT Yolande Marie Jeanne 31/07/2020
 LARRÉGNESTE Maryse Odette 08/07/2020
 LARRIPA Marie 15/10/2020
 LARTIGUE Lucienne 03/02/2020
 LATAPPY Jeanne 26/11/2020
 LAURET-LAUSSADE Eden Gwénaél Maurice 26/12/2020
 LAÛT Denise Marguerite 20/04/2020
 LAVIGNASSE Franck 14/11/2020
 LAVIGNE Alain Gilbert 05/05/2020
 LAVIGNE Marie-Rose 05/12/2020
 LECIAGUEÇAHAR Marguerite 11/02/2020
 LESCARRÉ Marie-Blanche Colette 06/11/2020
 LESTAGE Suzette Armande 06/09/2020
 LOUSTAU Marie 31/05/2020
 MARJOUX Marie-Claude Michèle 08/11/2020
 MARTIN Colette 28/12/2020
 MARTINE Denise Adèle Jeanne Raymonde 10/11/2020
 MEYRAT Yannick Jacqueline Denise 04/06/2020
 MUZYKA Georges 26/05/2020
 NAUD Ginette 10/11/2020
 OUSTRIC Suzanne Alice 07/05/2020
 PARATTE Geneviève Paulette Gisèle 11/03/2020
 PÉDEBOSQ Fleurette 25/10/2020
 PEDELABORDE Marie Marguerite Pierrette 28/12/2020
 PÉHAU-PARCIBOULA Daniel Marcel Adrien 05/08/2020
 PEYRUSEIGT Francis Marcel Pierre 19/10/2020
 PIEDNOIR Jacques Auguste 17/10/2020
 POLLET de SAINT FERJEU Hubert Louis Marie 24/10/2020
 POUSTIS Odette Catherine Pierrette 04/02/2020
 POUYÉS Jean Louis 21/12/2020
 PUYO Josette Huguette 05/04/2020
 RASTOUL Jeannine 30/05/2020
 RENÉ-BAZIN Dominique André René, Marie 23/12/2020
 RICARD Sophia Luce Michèle 10/01/2020
 RICORD Gisèle Jacqueline 05/05/2020
 ROBIN Lucienne Armande Gisèle 15/01/2020
 SAINT-GUILY Michel Henri 21/03/2020
 SAINT-MACARY Jacques Emile 31/12/2019
 SALLABERRY Jeanne 15/10/2020
 SARREMIJA Denise Jeanne 20/06/2020
 SARREMIJA Paulette Anna 12/12/2020
 SARTHOU Marie Albertine 25/02/2020
 SAYUS Yvonne Charlotte 29/08/2020
 SCHULTHESS Paul James 23/02/2020
 SEMACOY Gabriel Dominique 05/08/2020
 SIRAUT Arlette 19/01/2020
 SORIANO Régis Laurent Louis 12/11/2020
 SUBERBIELLE Rolande Marie 02/08/2020
 TESTEGUTTE Jean Georges 20/10/2020
 THIE Alberdina 21/03/2020
 TILHET Francis Xavier 27/08/2020
 TROQUEREAU Jeanne Marie Odette 27/03/2020
 VAN GAVER Raymonde Suzanne Paule 13/01/2020

MARIAGES

GRUDET Olivier Bertrand / BARTHET Brigitte Madeleine Laurence 08/09/2020
 KALINOVSKII Iurii Iurievitch / ZIMINA Vera Borissovna 07/01/2020
 MERCADIER Jean-Pierre Bernard / STADNIK Sergey Pavlovitch 01/02/2020
 PUYO Floriane / BOUSQUET Nicolas Simon Paul 07/10/2020
 STAMPHIN Yves Jean / TOUATI Agnès Catherine 02/10/2020

PACS

LABAT Denis / MARTINS DA SILVA Maria de Fatima 10/01/2020
 PELLEGRIN Thibault / LORDON Camille 04/03/2020
 LAHENS Arthur / N'HAUX Mathilde 12/03/2020
 BARTHELEMY Pierrick / LE GUEN Cannelle 09/06/2020
 TESTARD Olivia / DARDÈRES Florian 19/08/2020
 BOULINGUEZ Sulivann / LEMBEZAT Pauline 03/09/2020
 BAREILLE Vincent / GUILLAUMIN Sterenn 11/09/2020
 BONAMY Félix / LE BARILLEC Audrey 29/10/2020
 AGRAPART Nicolas / LACROTTE Sabrina 14/12/2020

NAISSANCES

FORESTIER Zélie 22/07/2020
 MOITY Arya Maider 05/10/2020
 PALAU Milana 19/08/2020
 ROBIN Lana Sabrina Eve, Charlène 30/06/2020
 RODRIGUES Lilou 25/08/2020
 SINIC Evy 07/11/2020
 TRILHE DUBART Eyden Jérôme Jean-Marc 18/08/2020
 VALLADE Morgane 01/01/2020
 VIEIRA Talya 16/07/2020

NUMÉROS UTILES

OFFICE DE TOURISME	05 59 38 00 33
THERMES	05 59 38 10 11
BIBLIOTHÈQUE	05 24 37 57 46
CINÉMA	05 59 65 05 37
PISCINE INTERCOMMUNALE	05 59 38 14 43

ÉCOLE PRIMAIRE LA FONTAINE	05 59 38 02 32
ÉCOLE PRIVÉE	05 59 38 39 36
COLLÈGE FELIX PECAUT	05 59 38 16 52
COLLÈGE SAINT-MARTIN	05 59 38 19 85
CENTRE DE LOISIRS	05 59 09 38 46
CRÈCHE « Lous petitous »	05 59 65 02 37

CCAS - PÔLE SOCIAL	05 59 38 31 08
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	05 59 38 99 90
TRÉSORERIE BÉARN DES GAVES	05 59 38 55 55
SAUR	05 59 38 14 17
EDF	09 69 32 15 15
GENDARMERIE	05 59 38 71 90





Mairie de Salies-de-Béarn

Place du Bayaà

64270 Salies-de-Béarn

Tél. 05 59 38 00 40

accueil@salies-de-bearn.fr

Horaires

du lundi au jeudi :

9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Le vendredi : fermeture à 16h30

*Permanence du samedi matin
actuellement suspendue*